



Un autre front nippon-coréen : la querelle des drapeaux

Éric Seizelet

DANS **POLITIQUE ÉTRANGÈRE 2020/2 Été**, PAGES 157 À 168

ÉDITIONS **INSTITUT FRANÇAIS DES RELATIONS INTERNATIONALES**

ISSN 0032-342X

ISBN 9791037301055

DOI 10.3917/pe.202.0157

Date de mise en ligne : 04/06/2020

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2020-2-page-157?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Institut français des relations internationales.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Un autre front nippon-coréen : la querelle des drapeaux

Par **Éric Seizelet**

Éric Seizelet est professeur émérite à l'Université de Paris. Il a notamment publié avec Régine Serra *Le Pacifisme à l'épreuve. Le Japon et son armée*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.

Le Japon entretient des rapports tendus avec ses voisins asiatiques. Les relations entre Tokyo et Séoul sont particulièrement dégradées. La mémoire de l'occupation de la Corée pendant la période impériale japonaise est encore vive. Les tensions se sont notamment cristallisées sur le symbole du soleil levant, encore utilisé par les armées japonaises. Cet emblème est aussi prisé de certains supporters dans les compétitions sportives et pourrait poser problème lors des Jeux olympiques de Tokyo.

politique étrangère

Le 14 juillet 2018, à l'occasion du 160^e anniversaire de l'ouverture des relations diplomatiques entre la France et le Japon, un détachement de six membres des Forces terrestres d'autodéfense (FTA) a défilé à Paris autour du drapeau national du Japon et de celui des FTA. Le Japon, « partenaire d'exception » de la France, était, avec Singapour, l'invité d'honneur de la fête nationale française. L'événement suscita beaucoup de curiosité dans la presse française, qui ne relaya guère les manifestations de protestation : celle, notamment, de l'Association d'amitié franco-coréenne, comparant le drapeau des FTA aux emblèmes nazis et dénonçant le lobbying japonais auprès des forces armées françaises. Ce drapeau représente en effet le disque solaire rayonnant (*kyokujitsuki*) associé à la politique impérialiste du Japon, particulièrement marquée dans l'entre-deux-guerres.

Le défilé ne passa pas non plus inaperçu dans la presse sud-coréenne, qui ne manqua pas de rappeler que l'article 645-1 du Code pénal français réprime le port et l'exhibition d'insignes et d'emblèmes d'organisations condamnées pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, et déplora le manque de sensibilité du public aux souffrances endurées en

Asie sous le joug japonais. Dans une lettre ouverte au président de la République française, une association coréenne demanda, sans succès, à ce que les membres du détachement soient aussitôt mis en examen.

Étudier le rôle des insignes militaires dans les relations du Japon d'après-guerre avec ses voisins offre ainsi l'occasion d'une réflexion sur les répertoires d'interprétations divergentes, inscrites dans des visions conflictuelles, et souvent instrumentalisées, de l'histoire.

Le pavillon des Forces maritimes d'autodéfense dans la tourmente

Les relations nippon-sud-coréennes traversent à l'heure actuelle une forte zone de turbulences. Le contentieux colonial – femmes de réconfort, manuels scolaires, travail forcé... –, et la dispute autour des îles Take-shima (Tokto) ont généré au cours de l'été 2019 des métastases inattendues sur le front économique et de la coopération militaire bilatérale.

Depuis septembre 1996, date à laquelle deux navires de guerre japonais étaient entrés pour la première fois dans le port de Pusan, le pavillon japonais n'avait pas suscité de difficultés particulières ; mais il est vrai que, jusqu'en avril 2012, les manœuvres bilatérales n'avaient pas été rendues publiques. Une première alerte avait eu lieu en septembre 2012 : lors de manœuvres quadripartites dans le cadre de la Proliferation Security Initiative (PSI), la Corée du Sud aurait interdit à la Marine japonaise d'accoster dans le port de Pusan ; il avait fallu la médiation des États-Unis pour que les Forces maritimes d'autodéfense (FMA) se joignent à la manœuvre navale, mais seulement en haute mer. Début juin 2016, la clôture des manœuvres internationales *Pacific Reach* ne put avoir lieu comme prévu dans l'île de Chejudo, au sud de la péninsule, en raison de l'hostilité des populations locales, abondamment relayée par la presse nationale.

Cette fois-ci, entre le 10 et le 14 octobre 2018, la Marine sud-coréenne avait programmé une revue navale internationale au large de la même île, avec 14 pays invités et plus d'une quarantaine de navires : l'occasion pour le président sud-coréen Moon Jae-in d'afficher les ambitions de la Marine sud-coréenne de participer à la sécurité régionale. Le gouvernement sud-coréen avait demandé aux navires étrangers de n'arborer que leur drapeau national ainsi que le drapeau sud-coréen, à l'exclusion de tout autre pavillon. Le Premier ministre Lee Nak-yeon avait même enjoint au Japon d'effectuer « un examen de conscience approfondi sur la signification du *kyokujitsuki* pour les Coréens ». Selon l'agence Reuters, cette demande avait été relayée par Pyongyang, qui alimenta la surenchère. La Korean Central News Agency, agence de presse officielle de Pyongyang,

accusa Tokyo de vouloir « réinstaurer la Sphère de Co-prospérité », indiquant que « non content de vouloir proclamer sa domination sur la terre inviolable de la patrie, et loin d'exprimer des excuses et des regrets pour les agressions du passé, le Japon entendait reprendre pied dans le pays sous une bannière, celle de l'Armée impériale japonaise (AIJ), élaboussée de sang ».

Des manifestants protestèrent devant l'ambassade du Japon à Séoul contre l'utilisation d'un « drapeau entaché de crimes de guerre ». La commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale sud-coréenne prit l'initiative d'une proposition de loi interdisant l'utilisation publique du pavillon de la Marine japonaise sur le territoire coréen. Le gouvernement sud-coréen durcit alors sa position, proscrivant tout pavillon à la poupe et à la proue des navires étrangers engagés. Pour faire bonne figure, et avec un brin de provocation, Séoul avait, pour l'occasion, installé sur le navire présidentiel la bannière de l'amiral Yi Sun-sin (1545-1598), héros de la bataille navale de la passe de Myong-Yang du 16 décembre 1598 qui avait été le tombeau de la flotte japonaise, et avait inclus un navire amphibie d'assaut de type *Tokto* arborant le pavillon national de l'empire de Corée le plus ancien (1890).

Même si le gouvernement et les autorités militaires coréennes se gardaient bien de condamner officiellement le *kyokujitsuki*, le ministère sud-coréen des Affaires étrangères multipliait les mises en garde en direction de Tokyo contre son usage à l'international. En vain : le 5 octobre, le ministère japonais de la Défense faisait savoir qu'il renonçait à participer à la revue navale en question. Le chef de l'état-major intégré des Forces japonaises d'autodéfense (FAD), l'amiral Kawano Katsutoshi, déclarait qu'il était « hors de question de baisser le pavillon des FMA, qui fait la fierté de nos marins »¹. En privé, les militaires japonais soulignaient que les exigences sud-coréennes foulaient au pied les dispositions juridiques internes régissant le statut des FAD, l'article 102 alinéa 1 de la loi sur les FAD faisant obligation aux bâtiments des FMA de hisser leurs couleurs. Ces exigences n'étaient pas non plus conformes à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer de 1982, qui stipule que les bâtiments militaires doivent arborer des pavillons leur permettant de se distinguer des navires civils, les emblèmes nationaux relevant de la souveraineté de chaque État.

Un drapeau entaché de crimes de guerre

1. Kojō Hirota et Makino Yoshihiro (depuis Séoul), « Kaiji, kankoku kankanshiki ni fusanka. Kanki orosu zettai nai », (« Les FMA ne participeront pas à la revue navale en Corée du Sud. Hors de question d'amener le pavillon »), *Asahi shimbun*, 5 octobre 2018. Sur les dix pays ayant finalement participé à la revue, sept ont persisté à arborer les couleurs de leurs marines respectives, passant outre les exigences de Séoul.

Les militaires redoutent par ailleurs que les surenchères alimentées par les sentiments anti-japonais dans la péninsule ne nuisent à la collaboration militaire entre les deux pays, au seul profit de la Corée du Nord et de la Chine. Certains avancent que les Américains eux-mêmes ne font aucune objection au pavillon utilisé par les FMA, alors que la Marine impériale a été leur adversaire durant la Guerre du Pacifique. Toujours est-il que le ministère japonais de la Défense a annoncé, par mesure de rétorsion, que la marine sud-coréenne ne serait pas invitée à la revue navale d'octobre 2019 dans la baie de Sagami².

Les Sud-Coréens pourraient-ils compter sur la solidarité des Chinois dans leur croisade contre les emblèmes militaires japonais ? Jusqu'à présent, la Chine est restée prudente. Les médias se sont contentés de rapporter les objections sud-coréennes, sans prendre clairement position, quand bien même les internautes chinois avaient tendance à soutenir le point de vue sud-coréen. En avril 2019, Pékin avait invité Tokyo à participer à l'imposante revue navale marquant le 70^e anniversaire de la création des forces navales de l'Armée populaire de libération (APL). Le Japon avait dépêché l'un des fleurons de sa flotte, le destroyer *Suzutsuki*, bâtiment de 5 050 tonnes mis à l'eau en octobre 2012. Le destroyer japonais arborait le pavillon des FMA, alors que lors des deux escales précédentes, en 2008 et 2011, la Marine japonaise ne l'avait pas hissé. Les médias chinois ont alors fait preuve de pédagogie, expliquant à l'opinion pourquoi les bâtiments militaires japonais étaient identifiés comme « escorteurs », et non comme navires de guerre, afin de se démarquer du Japon militariste.

La Chine partage certes la perception victimaire de Pyongyang et de Séoul, mais elle sait aussi faire preuve de pragmatisme. On peut voir là la manifestation d'une légère embellie dans les relations entre les deux pays suite au sommet bilatéral qui s'est tenu à Pékin fin octobre 2018. Le Japon a alors manifesté un intérêt – poli – pour le projet des Nouvelles routes de la soie, et signé avec Pékin un accord facilitant l'exportation de viande bovine en Chine. Plus généralement, alors que les relations économiques et commerciales se tendaient avec Washington, Pékin ne tenait sans doute pas à envenimer des rapports déjà compliqués avec son voisin.

Cette gestion calme de la part de la Chine peut aussi être interprétée comme une manifestation de force, tant en direction du Japon que de

2. « Kajji kankanshiki ni kankoku fusanka. Nikkan kankei akka ga eikyōka », (« La Corée du Sud ne participera pas à la revue navale des FMA. Conséquence de la dégradation des relations bilatérales ? »), *Yomiuri shinbun*, 24 septembre 2019.

l'opinion publique interne : elle signifierait que la puissance de la Chine est maintenant telle qu'elle peut accueillir sans complexe les bâtiments des FMA, sans pour autant être taxée d'amnésie.

Des rencontres sportives sous tension

Le maintien de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes sportives est un impératif majeur pour les fédérations sportives, qui va de pair avec la problématique de la neutralité politique. La question se pose donc de savoir si le fait d'agiter dans un stade la bannière du *kyokujitsuki* peut apparaître comme un acte provocateur ou agressif, qui porte atteinte à l'intégrité du pays hôte. Le discours japonais, qui cherche à valoriser la signification culturelle et non politique du disque solaire rayonnant, ne saurait en occulter la dimension militaire, actuelle et passée. Son exhibition dans une enceinte sportive n'est donc pas anodine, surtout dans des pays pour lesquels cet emblème est associé à un passé douloureux.

L'organisation conjointe de la Coupe de monde de football par Séoul et Tokyo en 2002 avait déjà alimenté frustrations et rancœurs dans les deux camps. On avait assisté, par la suite, dans les deux pays, à une poussée de xénophobie. Mais c'est une dizaine d'années plus tard que le débat se cristallise dans les médias sud-coréens, surtout les plus conservateurs, autour du drapeau du disque solaire rayonnant, perçu comme un symbole du militarisme et des crimes de guerre japonais³.

L'un des éléments déclencheurs a été le match de demi-finale opposant la Corée du Sud au Japon lors de la Coupe asiatique de football le 25 janvier 2011. Ce jour-là, le joueur Ki Sung-yueng fête le but qu'il marque contre le Japon en imitant la démarche et les grimaces du singe, expression locale traditionnelle de mépris à l'égard des Japonais. Il s'en explique, en soulignant devant la presse qu'il a réagi instinctivement à la vue du *kyokujitsuki* dans les tribunes. Le scandale prenant de l'ampleur, il change à plusieurs reprises de version. Depuis lors, les compétitions de ballon rond entre les deux pays sont placées sous haute surveillance. Pour le match de football de la Coupe féminine des moins de 20 ans, qui oppose en août 2012 les deux pays, l'Association japonaise de football interdit l'introduction et l'usage du *kyokujitsuki*, ce qui lui vaut d'être accusée de lâcheté sur les réseaux sociaux de l'archipel⁴.

3. Kimura Kan, « *Kyokujitsuki mondai ni miru kankoku nashyonarizumu no shin sokumen* », (« Le nouvel aspect du nationalisme sud-coréen à travers le problème du drapeau du disque solaire rayonnant »), *Kokusai kyōryoku ronshū*, vol. 27, n° 1, juillet 2019, p. 21-45.

4. Interpellé à la Diète sur la question par Satō Masahisa, parlementaire libéral-démocrate issu des FAD, le ministre de la Défense préféra botter en touche, arguant que le mélange des genres entre sport et politique était regrettable. Morimoto Satoshi, chambre des Conseillers, commission de la loi de règlement budgétaire, 22 août 2012, n° 7.

« Une nation qui oublie son histoire n'a pas d'avenir »

En juillet 2013, lors de la Coupe de football d'Asie de l'Est qui se tient à Séoul, des supporters japonais déploient l'emblème avant le début du match. Les supporters sud-coréens de la tribune des *Red Devils* répliquent en affichant une bannière sur laquelle on peut lire, en coréen : « Une nation qui oublie son histoire n'a pas d'avenir. » Cette bannière a été retirée à la fin de la première mi-temps sur intervention de la Fédération coréenne de football⁵. Le secrétaire général du Cabinet japonais, Suga Yoshihide, a à l'époque jugé le déploiement de la bannière des *Red Devils* « hautement regrettable ». Le ministre de l'Éducation Shimomura Hakubun s'était montré moins diplomate, estimant lors de la conférence de presse suivant le Conseil des ministres, que l'incident « était révélateur du niveau du pays »⁶.

En avril 2017 s'est tenue à Séoul la Ligue des champions de la Confédération asiatique de football (AFC). Des bagarres ont opposé supporters japonais et sud-coréens. La commission disciplinaire de l'AFC a sanctionné le club de Kawasaki Frontale, au motif que l'emblème du *kyokujitsuki* était « discriminatoire » et « constituait une agression contre la Corée du Sud »⁷. La droite nationaliste japonaise a alors appelé sur les réseaux sociaux le Japon à quitter l'AFC « pour avoir injurié le drapeau national (*sic*) du Japon ». Le président de la Ligue japonaise de football professionnel s'en est tenu, lui, à la ligne officielle du gouvernement, selon laquelle le drapeau du disque solaire rayonnant n'a pas de contenu politique.

Les Jeux olympiques de Tokyo pris en otage ?

La controverse a d'ores et déjà rattrapé les prochains Jeux olympiques (JO) de Tokyo, qui offriront aux activistes des deux bords une formidable opportunité de mobilisation. En août 2019, le *design* des médailles pour

5. Pour une étude des *Red Devils*, voir Liv Gi-he Yoon et Samantha King, « Dae-Han-Min-Guk. The Red Devils, Korean Identity, and the 2002 FIFA World Cup », *Asia Journal of Exercise & Sports Science*, vol. 9, n° 2, 2012, p. 13-35 ; Hyungjung Lee et Younghan Cho, « Performing Nation-ness in South Korea during the 2002 Korea-Japan World Cup », *Korea Journal*, vol. 49, n° 3, 2009, p. 93-120 ; Gyuchan Jeon et Tae-jin Yoon, « Cultural Politics of the Red Devils: The Desiring Multitude Versus the State, Capital and Media », *Inter-Asia Cultural Studies*, vol. 5, n° 1, 2004, p. 77-88.

6. « Red Devil's Anti-Japan Banner at Soccer Match Stirs Debate », *Korea Herald*, 29 juillet 2013, disponible sur : www.koreaherald.com ; « Shimomura monkashō no mindo hatsugen ni kankoku gaimushō bureida. Sakkā ōdanmaku mondai de », (« À propos de la bannière déployée lors d'un match de football. Le ministère sud-coréen des Affaires étrangères qualifie de grossiers les propos du ministre de l'Éducation Shimomura sur le niveau du pays »), *J-cast nyūsu*, 31 juillet 2013.

7. « Kyokujitsuki. Rifujinna shobun no tekkaï motomu », (« Drapeau du disque solaire rayonnant : pour le retrait de cette sanction absurde »), *Sankei shinbun*, 14 mai 2017 ; « Kawasaki-F, kyokujitsuki mondai AFC ni hanron riyūsho wo teishutsu », (« Problème du drapeau du disque solaire rayonnant : les réfutations du club de Kawasaki-F auprès de l'AFC »), *Nikkan supōtsu*, 14 juillet 2017.

les Jeux paralympiques a été remis en cause, le motif de l'éventail étant censé ressembler à l'emblème honni⁸. Déjà, en 2008, au moment des JO d'été de Pékin, l'ambassade du Japon en Chine populaire avait recommandé aux supporters japonais de ne pas faire usage du *kyokujitsuki*, afin de ne pas provoquer de troubles⁹.

Après les JO de Londres de 2012, les instances internationales du sport avaient été accusées de partialité : le Comité international olympique (CIO) avait privé momentanément de podium un joueur sud-coréen, le footballeur Park Jong-woo, pour avoir brandi une pancarte où était écrit : « Tokyo fait partie de notre territoire. » Il avait également écopé de la FIFA d'une amende de 3 500 francs suisses, et d'une suspension de deux matchs. En février 2018, le compte Instagram du CIO affichait une vidéo montrant le champion japonais de ski acrobatique, Nishi Nobuyuki, coiffé d'un bonnet – acheté en Suisse – dont le motif pouvait rappeler le *kyokujitsuki*. Épinglé par les réseaux sociaux coréens, Nishi dut présenter ses excuses, et le Comité olympique japonais (JOC) lui demanda de ne plus s'afficher en public avec cet accessoire.

En août 2019, le Comité olympique sud-coréen indiqua avoir transmis au comité d'organisation des jeux de Tokyo, une demande pour que la délégation japonaise aux JO et les spectateurs n'utilisent pas le *kyokujitsuki*. Mais – signe de durcissement –, ce Comité indiqua début septembre 2019 qu'il n'envisageait pas de limitation à la distribution et à l'utilisation du *kyokujitsuki*, en réponse au vote, le 30 août, d'une résolution de la Commission de la culture, du sport et du tourisme de l'Assemblée nationale sud-coréenne, qui enjoignait au gouvernement de saisir le CIO pour en faire interdire l'usage. Cet emblème serait en effet « contraire aux idéaux olympiques de promotion de la paix dans le monde par le sport », et raviverait « le souvenir des souffrances des pays ayant enduré dans le passé l'impérialisme agressif [du Japon] ». L'Assemblée nationale sud-coréenne agitait aussi la menace d'une initiative conjointe dans ce sens avec Pékin et Pyongyang¹⁰. Si, jusqu'à présent, les autorités de Séoul avaient laissé aux éléments de la société civile, aux résidents coréens à l'étranger, et au milieu sportif, le soin de monter au créneau, le ministre

8. « Tōkyō paramedaru wa kyokujitsuki wo rensō. Kankoku wa zeisei yōsei he », (« Médailles paralympiques. La Corée du Sud réclame leur modification du fait de leur ressemblance avec le *kyokujitsuki* »), *Sankei shinbun*, 6 septembre, 2019. Argument finalement repoussé par le président du Comité international paralympique Andrew Parsons le 12 septembre 2019.

9. Dépêche de l'agence Reuters le 8 août 2008.

10. Cette résolution de la commission a été adoptée par l'Assemblée nationale sud-coréenne le 30 septembre 2019. Voir sur : <http://korea.assembly.go.kr>.

sud-coréen de la Culture, de l'Éducation sportive et du Tourisme, Park Yang-woo, décidait le 11 septembre 2019 de saisir officiellement le CIO.

Séoul prend ainsi l'initiative d'une surenchère dont il n'est pas certain qu'elle sera suivie par la « communauté internationale », qui pour l'instant ne s'est guère mobilisée sur la question. Le CIO a tranché, pour l'instant du moins, en faveur d'une décision au cas par cas, en fonction du niveau de risque prévisible des rencontres¹¹. Une tâche bien difficile, car rien ne permet d'affirmer que ce risque, compte tenu du climat actuel, restera circonscrit aux stades de football, et qu'une telle décision sera suivie d'effets sur le terrain. En tout cas, elle ne manquera pas d'impacter les différentes fédérations internationales du sport, et une partie de la presse japonaise demande au gouvernement de reconsidérer sa position pour que les JO de Tokyo, repoussés en raison de la pandémie de coronavirus, ne soient pas pris en tenailles par cette querelle.

Extension du domaine de la lutte : la campagne internationale d'éviction de l'emblème du disque solaire rayonnant

L'hostilité grandissante à l'égard de l'emblème du disque solaire rayonnant suit de près la courbe des réactions défavorables des milieux conservateurs japonais à l'inscription de la question des « femmes de réconfort » à l'ordre du jour des discussions internationales, et plus particulièrement à l'élévation, aux États-Unis, de stèles et de monuments à leur mémoire. En septembre 2013, des parlementaires sud-coréens prenaient l'initiative d'une première proposition de loi, non encore votée à ce jour, visant à proscrire des lieux publics les « insignes, uniformes, drapeaux, symboles de l'impérialisme nippon », sous peine d'un an de travaux forcés ou d'une amende inférieure à 3 millions de won (soit environ 2 280 euros).

Les initiatives de protestation se multiplient dans la péninsule coréenne, mais aussi à l'échelle internationale, contre non seulement le *kyokujitsuki*, mais aussi les affiches, fresques, motifs, dessins, peintures évoquant un disque solaire rayonnant, quand bien même ces œuvres n'auraient pas directement de rapport avec l'emblème contesté, et que leurs auteurs ne s'en seraient pas inspirés. L'objectif de ces campagnes est de s'opposer à un processus de banalisation qui, de façon inconsciente, viendrait conforter et légitimer, par analogie, l'usage à grande échelle du *kyokujitsuki* dans l'environnement quotidien, ou comme simple gadget de consommation, en le détournant de son sens profond.

11. Voir le communiqué du CIO sur le *kyokujitsuki* dans le *Nikkan supôtsu* du 12 septembre 2019.

Par exemple, en mars 2019, un groupe d'artistes américains d'origine coréenne protesta auprès des services éducatifs de la municipalité de Los Angeles pour faire retirer une œuvre de Beau Stanton sur le mur d'un gymnase jouxtant le groupe scolaire John Fitzgerald Kennedy, qui comportait un portrait de profil de l'actrice américaine Ava Gardner avec en arrière-plan un motif s'inspirant du disque solaire rayonnant¹². Autre exemple : en août 2016, à la veille des commémorations de la libération nationale, Tiffany, l'idole du groupe sud-coréen Girls Generation, a été la cible d'une campagne d'éviction de la télévision pour avoir maladroitement affiché sur Snapchat et Instagram un bandeau « Tokyo Japan » en forme de disque solaire rayonnant. L'incident a été évoqué à la Commission des affaires juridiques de l'Assemblée nationale¹³.

Pour autant, les excès de zèle des activistes suscitent aussi des réactions de perplexité, au risque de compromettre la cause qu'ils servent. Au printemps 2014, l'université de Pennsylvanie oppose une fin de non-recevoir à une demande d'étudiants coréens visant au retrait d'un vitrail d'un restaurant universitaire du campus pour sa ressemblance avec le *kyokujitsuki*¹⁴. En novembre 2018, dans la foulée de la polémique autour du pavillon des FMA, la municipalité de Cheongju refuse de revoir le plafond du premier étage de la mairie construit en 1965 pour sa ressemblance avec le disque solaire rayonnant, au motif qu'il s'agit d'un témoignage de l'architecture moderne sud-coréenne, classé comme bien culturel, digne d'être à ce titre préservé. Sur les réseaux sociaux, des internautes commencent à se demander si la campagne de dénigrement du motif du disque solaire rayonnant n'est pas en train de dérapier. Celle-ci vient d'ailleurs de connaître un échec retentissant sur le plan sportif : la Coupe du monde de rugby s'est ouverte le 20 septembre 2019 dans la capitale japonaise avec une profusion d'emblèmes frappés du soleil rayonnant, notamment chez les visiteurs étrangers, en dépit des mises en garde des activistes sud-coréens. Il est vrai que la Corée du Sud ne participait pas à cette compétition, ce qui diminuait le risque d'éventuels incidents¹⁵.

Les initiatives de protestation se multiplient à l'échelle internationale

12. Jeon Che-un, « *Kyokujitsuki ni ruji. Kankokukei beikokujin dantai ga hekiga shōkyo wo yōkyū* », (« Ressemblance avec le *kyokujitsuki*. Des groupes de citoyens américains d'origine coréenne réclament la suppression d'une fresque »), *Dong A Ilbo*, 21 mars 2019.

13. « *Kankoku kyokujitsuki bōshihō seitei no ugoki. Shōjo jidai membā no tōkō de saizen* », (« Le mouvement pour l'établissement en Corée du Sud d'une loi de prévention du *kyokujitsuki* relancé à l'occasion du post publié par un membre du groupe Girls Generation »), *The Huffington Post*, 21 août 2016, disponible sur : www.huffingtonpost.jp.

14. Lee Jin-pyuo, « *Rising Sun Flag in an Intolerable Symbol* », *Korea times*, 9 avril 2014.

15. Lee Won-joo, « *Nihon ragubī Whai de gaikokujin mo kyokujitsuki wo tsukatte ōen* », (« Coupe du monde de rugby au Japon. Même les supporters étrangers utilisent le *kyokujitsuki* »), *Dong A Ilbo*, 26 septembre 2019.

Du point de vue japonais, la condamnation de ces emblèmes militaires eût été plus crédible si leurs détracteurs s'en étaient tenus à une attitude cohérente. Or, la campagne de dénigrement est non seulement récente, mais n'explique pas pourquoi, dans le passé, Séoul n'a pas fait obstacle à l'arrivée de bâtiments arborant les couleurs des FMA dans les ports du pays. De plus, comment se fait-il que les Sud-Coréens n'aient jamais objecté à la présence du *kyokujitsuki* sur les emblèmes de certaines bases et unités américaines établies au Japon, comme celle de Sasebo, et du bataillon « Ninja » de l'armée de l'Air américaine à Camp Zama¹⁶ ?

Enfin, à supposer même que le *kyokujitsuki* ait fait l'objet d'une manipulation contestable, cela suffit-il à prohiber l'usage du motif du disque solaire rayonnant dans l'espace public à des fins artistiques, au risque d'enfreindre la liberté d'expression et de création ? En bref, pour les Japonais, le motif du disque solaire est un trait culturel qui imprègne la vie quotidienne, et le Japon n'en a d'ailleurs pas le monopole. La droite japonaise estime, quant à elle, que la chasse au motif du disque solaire rayonnant n'est que l'alibi d'une « nippophobie » systématique, confinant à l'hystérie, et la démonstration d'un solide complexe d'infériorité¹⁷.

* * *

Cette affaire des emblèmes et à la fois anecdotique et symptomatique. Anecdotique, car elle ne constitue qu'un épisode mineur dans l'histoire difficile des relations entre le Japon et ses voisins. Après tout, brûler, déchirer, piétiner le drapeau d'un pays « hostile » sous l'œil des caméras, et maintenant des réseaux sociaux, est un classique des gesticulations populaires de mécontentement, aux conséquences géopolitiques limitées. En outre, ces incidents et débordements ne sont pas la cause directe des tensions entre les deux pays, mais ils fonctionnent comme des révélateurs d'un malaise plus profond, structurel, dont le *kyokujitsuki* n'est que le vecteur.

16. Ce point n'avait toutefois pas échappé à un parlementaire du principal parti de l'opposition sud-coréenne, Choi Jae-cheon, qui, en septembre 2014 avait jugé « choquant, que des unités importantes des forces américaines positionnées au Japon en soutien arrière, destinées à être envoyées dans la péninsule coréenne en cas de crise et à fournir un soutien militaire, fassent usage d'insignes symboles d'impérialisme ». Voir *Chosun Ilbo* du 24 septembre 2014.

17. Pour une tentative officieuse de réfutation de la comparaison entre le Japon impérial et l'Allemagne nazie, voir Shōji Jun'ichirō, « Jieikanki wo meguru giron ni kansuru ikkōsatsu », (« Considérations sur les discussions relatives au pavillon des navires des FMA »), *NIDS Komentari*, n° 89, 13 novembre 2018, disponible sur : www.nids.mod.go.jp. Le NIDS est le centre de recherche du ministère de la Défense. Pour le point de vue public du ministère japonais des Affaires étrangères voir, « Le disque solaire rayonnant dans la culture japonaise » (en japonais), disponible sur : www.mofa.go.jp.

Symptomatique aussi, car cette dispute cristallise le sentiment de défiance qu'inspire le Japon à ses voisins asiatiques. À cet égard, un récent sondage publié par le ministère japonais des Affaires étrangères indique que 76,4 % des Japonais interrogés ne se sentent pas proches de la Chine, et que pour 78,1 % d'entre eux, les relations bilatérales ne sont pas bonnes. Concernant la Corée du Sud, ils sont 58 % à estimer qu'ils n'en sont pas proches, et 65,7 % à juger que les relations entre Tokyo et Séoul ne sont pas bonnes. En d'autres termes ils sont majoritaires à estimer que les relations avec leurs voisins asiatiques immédiats sont mauvaises, plus dégradées à l'égard de la Chine que de la Corée du Sud. On notera cependant des disparités démographiques : les jeunes de 18 à 29 ans, moins politisés, sont plus enclins à avoir une opinion positive de leurs voisins, particulièrement de la Corée du Sud.

D'autres sondages conjoints effectués en juin 2019 font état de résultats semblables : sans surprise Japonais et Sud-Coréens sont d'accord sur un point : les querelles mémorielles et territoriales constituent un point d'achoppement majeur ; la vision de l'autre est plus dégradée chez les Sud-Coréens que chez les Japonais, lesquels sont plus pessimistes sur l'avenir des relations bilatérales. Les personnalités respectives des deux dirigeants – le président Moon et le Premier ministre Abe – sont particulièrement clivantes, ce qui a des conséquences sur les perceptions respectives des systèmes politiques : les Sud-Coréens qualifient celui du Japon de « militariste », tandis que pour les Japonais le régime sud-coréen est « ethno-nationaliste ». Et dans la période actuelle de tensions bilatérales, Japonais et Sud-Coréens, toutes générations confondues, ont tendance à faire bloc avec leurs gouvernements respectifs¹⁸.

Les relations entre Séoul et Tokyo traversent sans doute une des crises les plus graves de leur histoire. De part et d'autre de la mer du Japon – dont la dénomination est contestée par Séoul –, les esprits s'échauffent. Des tabloïds japonais titrent : « La Corée du Sud, on peut s'en passer ! » ; des parlementaires sud-coréens comparent les Jeux de Tokyo à ceux de Berlin¹⁹... Dans ce climat délétère, Séoul, qui a reçu le soutien de Pyongyang, s'efforce de raison garder : canaliser la vindicte populaire contre la politique du gouvernement Abe, et non contre le peuple japonais, pour ne pas donner à Tokyo prétexte à alimenter le cycle des représailles.

18. Sondage sur la politique étrangère, Office du Cabinet, 2018, disponible sur : <https://survey.gov-online.go.jp> et « The Japan South-Korea Joint Opinion Poll 2019 », disponible sur : www.genron-npo.net.

19. Édition du *Japan Times*, 6 septembre 2019 et titre du numéro spécial du *Shūkan posuto* daté du 13 septembre 2019. La maison d'édition de l'hebdomadaire, *Shōgakkan*, devait d'ailleurs s'excuser pour la virulence de ces articles.

La polémique autour de l’emblème du disque solaire rayonnant et de ses multiples avatars n’a donc pas fini d’enflammer les passions. Sous l’œil navré et las de Washington qui peine à rétablir le dialogue, sinon la confiance, entre ses deux principaux alliés dans la région...



Mots clés

Japon
Corée du Sud
Nationalisme
Politique mémorielle